



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
13 septembre 2023  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 28 août 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai le plaisir de vous informer que l'Albanie, qui assure la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre 2023, organisera un débat public sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : renforcer le partenariat humanitaire public-privé », en lien avec la question intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité internationales ». Le débat public aura lieu le jeudi 14 septembre, à 10 heures.

Afin d'orienter le débat, l'Albanie a établi une note de cadrage (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Ferit **Hoxha**



## **Annexe à la lettre datée du 28 août 2023 adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

### **Note de cadrage relative au débat public organisé par le Conseil de sécurité sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : renforcer le partenariat humanitaire public-privé »**

#### **Contexte**

Le monde doit faire face à un niveau sans précédent de besoins humanitaires engendrés par les conflits, les changements climatiques et les effets durables de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Dans son examen semestriel de l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale de 2023, l'Organisation des Nations Unies a estimé que près de 55 milliards de dollars seraient nécessaires pour venir en aide à 249 millions de personnes dans le besoin. L'écart actuel entre les besoins de financement et les contributions des donateurs est estimé à 41 milliards de dollars.

Les crises prolongées provoquées par les conflits restent de très loin le principal facteur à l'origine des besoins humanitaires. Les effets indirects liés aux déplacements forcés qui en découlent font peser des menaces accrues sur la paix et la sécurité dans les communautés d'accueil. Le Conseil de sécurité demeure conscient qu'il existe un cercle vicieux du conflit armé et de l'insécurité alimentaire, comme il l'a notamment indiqué dans la déclaration de sa présidente datée du 3 août 2023 (S/PRST/2023/4) et dans sa résolution 2417 (2018). Les effets des changements climatiques, qui sont de plus en plus rapides, exerce une pression sur les moyens de subsistance, l'eau et la sécurité alimentaire, ce qui exacerbe la concurrence pour les ressources rares.

Depuis la réforme du dispositif d'intervention humanitaire en 2005, les entreprises locales, régionales et multinationales du secteur privé sont devenues des acteurs de plus en plus importants des interventions humanitaires dans les situations de conflit. Les pays concernés ont intégré dans leurs organismes nationaux de gestion des catastrophes des unités consacrées aux partenariats public-privé, qui ont contribué à maintenir la sécurité dans des environnements vulnérables et sont des partenaires de l'approche sectorielle de l'aide humanitaire adoptée par l'Organisation.

L'adaptation des instruments de financement pour se préparer à l'intensification des crises humanitaires dans les zones de conflit et y faire face s'est avérée importante aux fins de l'amélioration de la résilience des communautés. Les organismes humanitaires de l'ONU et le secteur privé s'associent régulièrement dans le cadre d'initiatives liées aux technologies de l'information et des communications et aux données.

L'innovation technologique sous l'impulsion du secteur privé a permis d'améliorer l'efficacité du système d'intervention humanitaire, d'utiliser au mieux l'argent des donateurs pour optimiser les interventions visant à sauver des vies et d'amplifier l'action dans les zones touchées par les conflits. Les plateformes du secteur de la technologie ont également continué d'alimenter la politique multilatérale dans des domaines tels que la collecte de données sur les flambées épidémiques, les prévisions en matière de changements climatiques et les dispositifs d'alerte rapide, entre autres. Les entreprises privées de logistique et de transport de marchandises ont leur place dans les opérations menées par l'Organisation des Nations Unies et accélèrent régulièrement l'acheminement de l'aide dans les zones de conflit.

L'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens (Initiative de la mer Noire) a montré comment les partenariats public-privé pouvaient permettre l'acheminement jusqu'aux marchés mondiaux des denrées alimentaires dont la distribution est entravée par les conflits. Grâce à elle, 32 millions de tonnes de denrées alimentaires ukrainiennes ont pu être expédiées partout dans le monde, les pays en développement étant les destinataires des deux tiers du blé.

Alors que le Conseil de sécurité et l'Organisation doivent répondre à des besoins humanitaires grandissants dans les zones de conflit, il sera capital, aux fins du maintien de la paix et de la sécurité, de trouver des solutions pour renforcer le rôle du secteur privé dans les interventions.

### **Objectif**

L'objectif du Conseil de sécurité lors du débat public est de définir et de renforcer des partenariats public-privé dans le but de promouvoir la paix et la sécurité internationales en répondant aux besoins humanitaires actuels et futurs qui, si rien n'est fait, menacent de déstabiliser encore plus les régions vulnérables et d'exacerber les conflits liés aux ressources rares.

### **Questions devant servir à orienter le débat**

Les questions ci-après peuvent aider à orienter les interventions des États Membres :

1. Comment les partenariats du secteur privé avec l'Organisation et les acteurs humanitaires ont-ils contribué au maintien de la paix et de la sécurité ?
2. Comment le dispositif d'intervention humanitaire chapeauté par l'Organisation peut-il répondre aux besoins humanitaires engendrés par les conflits en renforçant la structure de partenariat public-privé, en la rationalisant et en la rendant plus prévisible ?
3. Quel rôle le financement, la logistique et la technologie du secteur privé peuvent-ils jouer dans l'intensification et l'amélioration des efforts déployés par l'Organisation et ses partenaires pour répondre aux besoins humanitaires engendrés par les conflits ?
4. Quelles sont les meilleures pratiques liées aux partenariats public-privé appliquées par les États Membres dans le cadre des interventions en cas de catastrophe, en particulier celles faisant appel aux organismes nationaux de gestion des catastrophes et aux entreprises locales ?

### **Intervenant(e)s et modalités de la réunion**

1. La Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, Cindy McCain
2. Le Président de Global Affairs et co-Directeur de l'Office of Applied Innovation à Goldman Sachs, Jared Cohen
3. Le Président-Directeur général de Mastercard, Michael Miebach

Le débat public sera présidé par le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de l'Albanie.

Les États Membres qui souhaitent participer au débat doivent indiquer le nom de leurs intervenants sur la liste des orateurs et des oratrices à l'aide du module eSpeakers de e-deleGATE. Il leur faudra également télécharger, dans ce même

module, une lettre adressée à la présidence du Conseil de sécurité, dûment signée par le (la) représentant(e) permanent(e) ou chargé(e) d'affaires par intérim et contenant une demande de participation au titre de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

L'inscription sur la liste des orateurs et des oratrices sera ouverte le 11 septembre 2023 à 9 h 30.

En vue de faire un meilleur usage du temps disponible lors du débat public, la présidence invite les participantes et participants à faire des déclarations communes, selon qu'il conviendra. Conformément à la note publiée sous la cote [S/2017/507](#), tous les participants et tous les membres du Conseil de sécurité sont encouragés à faire des déclarations succinctes, les non-membres du Conseil étant priés de limiter les leurs à trois minutes au maximum.